

BLESLE

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie le 26 février 2010 à 20 heures 30. Pascal Bouchet est excusé. Isabelle Le Garrec, Patrice Douix, également excusés, ont respectivement donné pouvoir à Pascal Gibelin et Stéphanie Dubois. Guy Ducher est nommé secrétaire de séance.

Vote comptes administratifs et comptes de gestion 2009

Hors la présence du Maire, le Conseil municipal vote les comptes administratifs et de gestion 2009 : pour 12, contre 0, abstention 0.

DGE

Le Conseil municipal approuve l'utilisation de la quote-part de la DGE 2009 obtenue par la Communauté de Communes pour la dématérialisation du cadastre.

Le Conseil municipal approuve le principe d'une demande de DGE 2010 affectée à la réfection de la Place Saint-Pierre, incluant sécurisation des abords de l'école. Un projet de délibération sera soumis aux conseillers dans les plus brefs délais dès réception des devis.

Journées CLUNY

Jean-Paul Renard présente le programme de la cérémonie du 27 février. Il informe le Conseil que, sous le label de la Fédération des Sites Clunisiens, le SMAT met en place un circuit touristique passant par Blesle. Le Conseil vote ensuite à l'unanimité les tarifs proposés pour l'inscription au colloque.

Questions diverses

Droit de préemption : les biens G82, et en partie G80 et G81, pour un total de 2,53 centiares, sont laissés libres à la vente.

Compte-tenu de la nouvelle réforme concernant la suppression de la taxe professionnelle, le Maire informe que la commune touchera une somme identique à celle de l'année dernière.

Convention de location du bureau mis à disposition pour la permanence de l'ADMR : le Conseil donne accord pour un loyer mensuel de 50 € à compter du 1^{er} mars 2010. La convention est annuelle et renouvelable tacitement.

Le Conseil entérine l'indemnité forfaitaire reçue de l'assurance juridique pour frais engagés en défense de la Commune assignée.

Le Conseil donne accord à l'utilisation de la salle polyvalente pour un concert le 18 avril 2010 organisé par l'association Allo La Lune.

Le Conseil donne accord à l'utilisation de la salle de l'ancien collège pour une manifestation sportive organisée par les archers de Védrines.

Le Conseil donne un accord de principe pour le versement d'une subvention à un voyage pédagogique à Barcelone de la classe de 3^{ème} du collège de Blesle.

Le Conseil donne accord pour un devis de 2390 €HT concernant le remplacement de deux fenêtres à l'ancien collège.

Une ébauche de projet pour l'aménagement des salles en sous-sol du château des Mercoeur est présentée. Un groupe de travail se réunira pour finaliser le projet.

Jacques Barraud, délégué au SICTOM, informe qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxe du SITCOM.

Accord du Conseil pour le bornage d'un terrain à la chapelle d'Alagnon.

Le maire informe de la date du 22 mars 2010, 8 h 30, pour la réunion de la commission des finances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 heure.